



Une filière des équipements et TIC de santé au service de l'intérêt national

N o t e d e s y n t h è s e

Contacts Presse : BV CONSEIL Santé -
Laurent Mignon -France Coutin- Houney Touré-Valogne
7, rue Greffulhe - 75008 Paris
Tél : 01 42 68 83 40 - Fax : 01 42 68 10 55 - e-mail : bvconseil@bvconseil.com

SOMMAIRE

1. CONTEXTE : Evolution de la demande en TIC dans le secteur de la santé
2. La coopétition, nouveau défi industriel, est à portée
3. Fondements d'une filière des TIC de santé
4. Objectifs du projet

Une filière des équipements et TIC de santé au service de l'intérêt national

EN RESUME ...

1. Les équipements communicants et les TIC constituent l'un des vecteurs d'amélioration et d'adaptation de notre système de santé, générateur de dynamisme industriel, de création de valeur et d'emplois ;
2. Porteuses de promesses mais contraintes à un retard préoccupant depuis 15 ans, ces technologies doivent désormais s'inscrire dans une approche renouvelée, portée par les organisations d'industriels expérimentés avec un soutien de la puissance publique ;
3. La création d'une filière industrielle dédiée, moteur de ce renouveau, nécessite des prés requis bien identifiés que les rédacteurs de cette note proposent d'examiner sans délai dans le cadre d'un groupe de travail interministériel.

CONTEXTE : EVOLUTION DE LA DEMANDE EN TIC DANS LE SECTEUR DE LA SANTE

Les technologies de l'information et des communications (TIC) constituent un potentiel important de développement, et d'amélioration des performances de notre système de santé. Cette évidence, qui transcende les courants politiques de notre pays, ainsi que la forte croissance de la demande en TIC dans les secteurs de la santé et de l'autonomie¹ est largement reconnue et partagée par les analystes aux plans national, européen et mondial.

Toutefois, la complexité des législations, les mécanismes publics d'allocation de ressources, la multiplicité des centres de décisions - spécifiquement dans notre pays - mais aussi la complexité des systèmes techniques et la diversité des technologies à mettre en œuvre, ne conduisent pas naturellement à une organisation de l'offre permettant de répondre à cette demande émergeante. Les 15 années écoulées et le bilan des TIC dans le domaine de la santé confirment malheureusement ce constat, qui dans ce domaine pointe le retard préoccupant de la France dans le concert mondial, qui s'accroît chaque année.

Au plan technologique, la demande nouvelle des équipements et systèmes d'information dans le champ de la santé est caractérisée par quelques tendances lourdes :

- une miniaturisation et une dispersion géographique des dispositifs médicaux, désormais communicants et susceptibles d'être embarqués, voire implantés dans le corps humain (nanomédecine). A cet égard les avancées industrielles au plan mondial sont très rapides, et le calendrier dépendra probablement plus des enjeux éthiques, sociétaux et économiques que des contraintes techniques ;
- une augmentation en puissance et en complexité des plateaux techniques hospitaliers, eux-mêmes de plus en plus communicants ;

1- Dans les faits, le périmètre couvert par cette note concerne effectivement les TIC et les équipements communicants dans les domaines de la santé *et de la dépendance (ou autonomie)*. En effet, la frontière entre ces différents domaines tend désormais à s'estomper, et les considérer isolément n'est plus d'actualité.

- une connexité croissante des systèmes d'informations, entre eux et avec des dispositifs de mesure biologique et d'observation, ainsi qu'avec des terminaux de saisie dédiés ou non, confiés aux patients.
- une tendance à l'interconnexion généralisée des établissements, cabinets, laboratoires, équipements domestiques ;
- un développement prévisible de la télésanté et des dispositifs de maintien à domicile (*Home care*), domaines dans lesquels l'innovation française n'a pas à rougir de ses compétiteurs internationaux.

LA COOPETITION, NOUVEAU DEFI INDUSTRIEL, EST A PORTEE

Cette inflexion des systèmes techniques et des architectures vers une intégration généralisée rend nécessaire la recherche de dialogue entre les différents industriels issus d'une diversité de métiers : éditeurs de logiciels, industriels de l'imagerie médicale, fabricants de dispositifs médicaux implantés actifs, électroniciens, opérateurs de télécommunications, intégrateurs spécialisés et généralistes.

Or dans l'état actuel du tissu industriel, nombre de ces métiers s'ignorent, et au sein de chacun de ces métiers, la concurrence est vive. Cet atavisme industriel peu favorable explique la difficulté à voir s'établir un dialogue constructif. Ce dialogue peut pourtant - et doit - conduire à l'établissement de nouvelles règles du jeu partagées par les acteurs en lice afin que le marché se développe au bénéfice de la majorité des entreprises concernées.

Cette logique de mutualisation des énergies est à l'œuvre dans de nombreux pays avancés, désignée par les experts en analyse stratégique pas le vocable « *coopétition* ».

C'est sur la base de ce constat que LESISS et le SNITEM, Organisations professionnelles regroupant près de 80% des industriels spécialisés du secteur, ont scellé un partenariat stratégique, ouvert à d'autres organisations poursuivant des objectifs analogues. Ensemble, ces représentants expérimentés en appellent à la constitution, dans les plus brefs délais, d'une filière des équipements et TIC de santé. Les grands acteurs, mais également les PME qui y adhèrent sont prêts à apporter leur concours actif à ce projet, pour lequel le soutien des pouvoirs publics sera la condition *sine qua non* pour mener à bien la constitution de cette filière².

FONDEMENTS D'UNE FILIERE DES TIC DE SANTE

Les raisons qui appellent à une synergie industrielle au sein de cette future filière sont multiples :

- le besoin d'**intégration des systèmes**, sous-systèmes et composants, évoqués ci-dessus (Systèmes d'Information Hospitaliers, pour les professions de santé libérales, dispositifs, réseaux, etc.) ;

2 - Un point très positif doit être mentionné à cet égard : l'implication depuis près de trois ans de l'un des think-tanks de Bercy (CGTI) dont la connaissance du sujet et la concertation remarquable et suivie avec les acteurs industriels et leurs représentants a conduit à un climat de confiance propice à la maturation des composantes nécessaires à cette future filière.

- la nécessité de favoriser le **phasage de l'introduction des nouveaux produits et services**, dans un secteur où les centres de décision sont nombreux, peu ou pas coordonnés sinon par les dispositions légales et réglementaires, dans le même temps de plus en plus interdépendants au plan opérationnel. En effet, les options de financement public sont limitées, et la capacité d'investissement des industriels les oblige également à faire des choix. Toutes les demandes ne pourront être satisfaites simultanément, mais la solvabilité de certains segments de marché dépend du développement de marchés connexes (logique « multifaciale »). Ce point peut être illustré avec le marché de la carte bancaire et des lecteurs de cartes, deux marchés qui ne peuvent se développer l'un sans l'autre ;
- la nécessité d'**ajuster les tarifs des prestations et produits** à la hauteur de ce que chaque catégorie d'investisseur ou de client (médecins, patients, établissements de santé, Organismes d'assurance maladie obligatoire, assureurs complémentaires...) est prête à payer, ce qui n'a aucune chance de correspondre aux prix de revient des offres prises individuellement. Pour illustrer ce point, on peut citer, par exemple, les outils de codification de l'information médicale, mis entre les mains du praticien qui considère cette activité comme une charge improductive, alors qu'elle profite selon le cas au gestionnaire ou à l'épidémiologiste ;
- le besoin d'une **véritable concertation** pour aborder les besoins dans leur globalité, en veillant à ce que le maximum d'acteurs puissent tenter leur chance dans un **marché régulé mais concurrentiel**, favorisant ainsi le développement économique et l'emploi. La gestion préoccupante du projet DMP, pour ne citer que cet exemple d'actualité, a en effet montré comment les pouvoirs publics pouvaient être tentés d'isoler un composant du système d'information global, voire de le confier à un acteur unique « de référence », avec le résultat que l'on sait.

L'amorçage du marché des TIC de santé, dans la perspective de l'intégration généralisée susmentionnée, est donc une question particulièrement difficile, qui soulève des problèmes d'interopérabilité, de synchronisation, de régulation et de tarification des offres.

Le traitement de cette question n'est à la portée d'aucun industriel individuellement, aussi puissant soit-il. L'industrie nord-américaine l'a bien compris, qui a suscité la constitution d'un consortium - CONTINUA³ - afin de dynamiser le marché. Initialement cantonnée au marché continental, cette initiative regroupe désormais plusieurs entreprises européennes, également membres de LESISS et/ou du SNITEM.

Tandis que l'Union Européenne se cherche au travers de programmes communautaires ambitieux mais trop souvent menés dans une approche technocratique, l'alliance LESISS - SNITEM s'inscrit totalement dans une logique de mutualisation des énergies appuyée sur une approche pragmatique, et se constitue comme le moteur de ce mouvement en France.

Ces deux organisations ambitionnent de favoriser le développement d'une nouvelle filière industrielle, apte à satisfaire les besoins de TIC en santé dans notre pays. Naturellement, cette dynamique pourra s'ouvrir - comme c'est au reste en projet avec l'une d'entre elles - à d'autres Organisations qui souhaiteront renforcer cette alliance. Un troisième représentant de grands industriels vient précisément de témoigner de son intérêt pour renforcer cette dynamique.

3 - www.continua.org. Ce consortium est composé d'une centaine d'entreprises spécialisées
Septembre 2007

Le poids de l'investissement public et la complexité des questions à traiter⁴ rendent souhaitable, voire indispensable, une présence forte des pouvoirs publics dans cette phase d'amorçage. Cette intervention doit toutefois s'inscrire dans une conception renouvelée de l'action publique : **l'industrie n'attend pas des subventions, ni un programme budgétaire d'aides annuelles françaises ou communautaires remises en cause d'une année sur l'autre** : elle attend une contribution experte, une compétence en matière stratégique et industrielle, en mesure de conjuguer cette compétence avec les attendus et les exigences d'une politique de santé moderne. Dans le cadre de la modernisation de l'Etat cette approche a heureusement été d'ores et déjà expérimentée avec succès auprès de divers services de l'Administration.

OBJECTIFS DU PROJET

Eu égard aux impératifs recensés ci-dessus, un projet visant à l'émergence d'une filière TIC et santé devrait poursuivre les objectifs suivants :

- Accompagner les travaux de normalisation de ce secteur dans lesquels les industriels sont très impliqués, aux vues de favoriser l'interopérabilité des systèmes, sous-systèmes et composants ;
- Harmoniser, en amont de leur réalisation, les efforts de développement de nouveaux produits et services afin de permettre la création de valeur par une introduction pertinente dans le temps de ces offres ;
- Mettre en face des pouvoirs publics un interlocuteur représentatif unique pour la négociation de tarifs - là où cela est nécessaire pour la solvabilité des marchés, dans le respect des contraintes de rentabilité industrielle - et plus généralement pour la négociation des dispositifs de régulation ;
- Contribuer à l'élaboration de programmes pluriannuels réalistes aux plans qualitatif et quantitatif, inscrit dans une véritable concertation visant à la définition des marchés accessibles et à la fixation d'objectifs crédibles, dans une vision cohérente et partagée par toutes les parties prenantes ;
- Stimuler le tissu et l'innovation industriels par la création d'un pôle de compétitivité dédié aux TIC santé⁵ ;
- Rapprocher, en vue de pallier les faiblesses des maîtrises d'ouvrages des projets de TIC santé, les académiques et les industriels afin de valoriser l'approche pragmatique des filières de formations. 15 années de difficultés dans le domaine des TIC santé ont conduit à la situation préoccupante que connaît aujourd'hui la France. Ces difficultés se traduisent, en dépit du savoir-faire national dans ce secteur d'activités, par un retard préoccupant de notre pays dans le concert mondial. Le scénario de rupture sous-tendu par la création d'une filière industrielle dédiée, portée par les Organisations d'industriels avec le soutien de la puissance publique peut rapidement conduire à combler ce retard, en créant un secteur d'activités dynamique exportateur et florissant.

Les rédacteurs de la présente note recommandent sans délai la constitution d'un groupe de travail interministériel afin d'examiner le scénario de constitution de cette indispensable filière.

4- Ces questions à traiter sont bien identifiées et sérieuses : il s'agit notamment de la régulation du secteur, des risques de tensions contreproductives au sein de la filière émergente entre entreprises de tailles, de cultures et de métiers différents, etc.
5- Une région française mène une réflexion de ce point de vue dans une phase désormais avancée ; une mise en contact des responsables territoriaux concernés avec les interlocuteurs en charge du dossier à Bercy pourrait être rapidement envisagée.